



BULLETIN MUNICIPAL DE NEUVIC

Hiver 2009



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un mystérieux père Noël dans les ruines de St Projet, un sympathique bonhomme de neige à l'église, des illuminations inédites ont embelli notre cité en cette fin d'année... année difficile pour nombre d'entre vous touchés par la crise économique.

A NEUVIC comme partout dans notre pays, les associations caritatives redoublent d'activité pour soulager les difficultés des plus démunis. L'action de la Croix Rouge et des Restos du Cœur nous rappelle le devoir de solidarité individuel et collectif à leur égard. Un grand coup de chapeau aux bénévoles qui œuvrent dans ces associations !

L'implication des équipes municipales dans la vie locale permet d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens mais aussi des visiteurs, de plus en plus nombreux à venir goûter la qualité de vie de notre territoire. Si rien n'est jamais acquis, le renouveau touristique confirme la pertinence de la politique d'accueil développée depuis plusieurs années.

Le succès de la journée 'Cap sur les Sports nature' qui a rassemblé plus de 8000 visiteurs sur le site du Lac de la Triouzoune confirme l'engouement pour les activités de Pleine Nature et l'intérêt pour la Communauté de communes des Gorges de la Haute Dordogne d'accueillir une Station Sports Nature. La construction du bâtiment d'accueil près de la Plage et la création de produits touristiques golf, équitation, sport nautique, randonnée, escalade ... associées à des hébergements diversifiés va dynamiser l'attractivité du territoire et renforcer son économie touristique.

Le pôle éducatif neuvicois est un élément majeur de notre commune. Le projet de regroupement du Lycée Agricole avec le Lycée Forestier de MEYMAC et la réforme du Bac Professionnel, mesures initiées par le Ministère de l'Agriculture, suscitent de nombreuses et légitimes inquiétudes. Nous nous devons de soutenir le projet d'établissement validé par les équipes du Lycée agricole pour conforter le rôle du Lycée dans l'environnement et le développement durable. Quant à l'Ecole Primaire, le dossier d'Ecole numérique rurale monté par son équipe pédagogique en liaison avec la mairie, a été retenu et les élèves vont disposer prochainement d'un équipement informatique très performant.

Le Paradisio, notre cinéma municipal dont la candidature a été validée par la Région Limousin va être équipé en matériel numérique permettant projections en 3D, vidéo- transmissions d'évènements culturels ou sportifs... Nul doute que notre projectionniste, artisan du projet, saura nous faire profiter des atouts de ce cinéma du futur !

Après celui de la Route d'Egletons, le quartier Route d'Ussel- Ganottes achève son 'relooking' et les riverains vont enfin retrouver le calme!

Autant de réalisations et de projets qui attestent de la vitalité de notre collectivité, vitalité qui risque d'être mise en danger par les réformes voulues par l'Etat, concernant la taxe professionnelle et l'organisation territoriale. La vigilance et la détermination des élus locaux est une condition essentielle pour éviter le démantèlement programmé des services de proximité.

*En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année,
l'équipe municipale reste à votre service et à votre écoute.*

Henri ROY

Sommaire

Nos associations	p 3-6
Culture	p 7
Ecoles-Collège-Lycées	p 8
Sportivement votre	p 9
Neuvic en Images	p 10-11
Vie Municipale	p 13-15
Comptes rendus conseils municipaux	p 16-19

Nos Associations //

Lou Cantou

Le Club termine cette année 2009 sur un programme bien rempli et plébiscité par tous ceux et toutes celles qui, en toute amitié et convivialité, ont participé à nos nombreuses activités tout au long de l'année: belote et bridge toutes les semaines, vente d'objets artisanaux, concours de belote, visite de Rocamadour et Carennac, séjour de 5 jours et visite des hauts lieux du Vercors en juin (1), le Zénith de Clermont-Ferrand pour le spectacle « Age tendre et Tête de Bois », et une visite au Volcan de Lemptéguy en septembre.

La saison prochaine s'annonce tout aussi intéressante. Un programme varié sera proposé à la prochaine assemblée générale pour l'année 2010, avec,

entre autres, une journée en Creuse le long de la vallée des peintres Impressionnistes et un séjour de 5 jours en Bretagne, au cœur du pays Bigouden.

Le Bureau rappelle que toute personne, quel que soit son âge, peut devenir membre du Club. Ne ratez pas l'Assemblée Générale le 24 janvier, qui a lieu dans la salle du Club, sous la Salle des Fêtes. L'AG sera suivie comme d'habitude d'un repas dansant. Vous serez tous et toutes les bienvenus(e)s.

Contacts, renseignements et inscriptions :

Jeanette Signarbieux 05 55 95 97 85
ou Arlette Debattista 06 83 80 82 60

Recette donnée dans une ferme-auberge visitée à Autrans, pour un apéritif frais, léger et estival :

Le Coup du Père François (apéritif à environ 7 degrés d'alcool) : 1 litre de vin blanc (sec ou doux, au choix). 80g de sucre (cristallisé ou cassonade), trempés dans deux cuillerées d'eau de vie ou de liqueur. 1 ou 2 verres de vin rouge (pour donner une couleur rosée à l'ensemble). Juste avant de servir, ajouter 1 litre de limonade que l'on aura mis au frais la veille.



Instance Gérontologique

Nous tenons tout d'abord à souhaiter bienvenue à Camille et félicitations à sa maman, Stéphanie Manzagol, animatrice-coordinatrice remplacée pendant son congé afin d'assurer la continuité du service de coordination de l'Instance par Elodie Chabrier.

Depuis juin 2009, le service de portage de repas de l'Instance s'est développé ; comportant désormais 4 porteurs et 2 véhicules frigorifiques. Cette nouvelle organisation permet comme prévu aux agents de portage d'être plus longtemps à disposition et à l'écoute des bénéficiaires et ainsi de mieux remplir leur rôle de lien social, mission à part entière de ce service.

L'instance c'est aussi une association qui propose des animations, des ateliers sur le canton qui connaissent toujours un vif succès. L'initiation Internet, le module traitement de texte ainsi que l'atelier photo sont

régulièrement assurés par Jean-Luc Guilbaud, au Point Public Multimédia de Neuvic et seront reconduits d'ici l'année prochaine. C'est aussi le cas de l'atelier équilibre proposé et animé par l'Association de Gymnastique Volontaire de Haute Corrèze les mardis à salle des fêtes de Neuvic. Ces animations sont donc l'occasion de rencontres conviviales pour les participants.

D'autre part le service de bibliothèque à domicile, en partenariat avec la bibliothèque de Liginiac, continue à intéresser un nombre soutenu d'usagers. Et il en va de même du service d'accompagnement et de transport à la foire de Neuvic les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.

De plus l'Instance a organisé comme chaque année, en partenariat avec les clubs des aînés une animation qui a connu un vif succès. Le spectacle proposé le 18 octobre : "Le petit bal

perdu" a été l'occasion de se remémorer des airs et chansons à succès de l'ancien temps. L'instance ne manquera donc pas de reconduire une telle animation dans le courant de l'automne prochain.

L'animatrice-coordinatrice se tient donc à la disposition des personnes âgées et de leur entourage pour tout renseignement sur les services, les animations de l'Instance mais aussi pour informer sur les aides existantes, mettre en contact avec les intervenants à domicile et aider à la constitution de dossiers.

Vous pouvez :

- la rencontrer à son bureau situé Chemin de la Grive à Neuvic du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- la contacter au 05 55 95 09 72 ; en cas d'absence un répondeur est disponible.

Amicale du Vent Haut

Pendant l'année 2009 ce sont déroulées les activités suivantes :

- le 1er février après-midi crêpes et jeux de cartes "belote" salle du C.P.I.E.
 - le 25 avril : assemblée générale et repas annuels à l'Ecole du Vent Haut animés par la Chorale des Gorges de la Dordogne
 - le 7 novembre : à l'école du Vent Haut après-midi cidre avec dégustation gratuite de jus de pommes et châtaignes grillées en soirée le pot au feu.
- Le repas et le pot au feu ont été préparés et servis par le C.P.I.E.



// Nos Associations

Comité des Fêtes

L'année touche à sa fin, et le temps des bilans annuels arrive à grand pas. Pour le comité des fêtes, la deuxième partie des animations estivales a été perturbée par les différents orages, qui, pas de chance ont eu lieu, pour certains les 14 juillet et 09 août, soit les jours de la Fête du pain, et de la Fête de la Bruyère.

Si le 14 juillet a pu se dérouler relativement bien, sauf pour le vide grenier brocante qui a vu la majeure partie des exposants bouder le site du Mialaret, les animations du dimanche de la fête de la bruyère furent totalement désertées. Déjà, le concert du vendredi soir avait dû être déplacé et les groupes prévus n'ont pu défiler ; seul le spectacle folklorique s'est déroulé à la salle des fêtes l'après-

midi, et une visite a été organisée auprès des résidents de la maison de retraite.

Par contre le repas du samedi soir a remporté un nouveau succès grâce à la qualité de la composition du menu et de nombreuses personnes n'ont pu se joindre à cette animation, la soirée affichant complet.

Le thé dansant d'automne a permis aux amateurs de danse de se mettre en jambe à l'entrée de l'hiver, et pour terminer l'année, il convient de souligner que le Père Noël a répondu favorablement à l'invitation du Président du Comité des Fêtes. Arrivé en calèche, il a tenu à partager le goûter avec les enfants venus lui remettre leur commande, et a assisté au spectacle de cirque.

Pour l'année 2010, quelques animations ont déjà été dévoilées (bal folk en avril, Fête des Plantes et des jardins au mois de mai, projet de la fête de la musique le 21 juin), mais toute cette programmation sera étoffée et d'ores et déjà l'équipe est au travail. L'assemblée générale aura lieu au mois de janvier 2010, et la date sera communiquée par voie de presse en temps utile.

Matthieu Perrier, Président, le conseil d'Administration, l'ensemble des membres actifs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010 et vous remercient de votre soutien dans l'organisation des différentes manifestations.

Association des Gorges de la Haute Dordogne

Pour une bonne année 2010

Vous êtes nombreux et nombreuses de Neuvic et de ses environs à demander aux salariés de l'Association des Gorges de la Haute Dordogne d'intervenir pour une tonte, une livraison de bois de chauffage, un aménagement extérieur, un montage de tente, un élagage ou abattage d'arbres,...et nous faisons au mieux pour vous apporter notre savoir faire.

La fin d'année approchant, l'équipe se réjouit de vous souhaiter de bonnes fêtes et se prépare avec le nouveau bureau de l'association, dès le début, de l'année à continuer à vous proposer nos activités. Merci de votre soutien.

L'Association reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 05.55.95.08.39



Société de Chasse de Neuvic

La société de chasse de Neuvic compte pour la saison 2009-2010, 110 adhérents. Sa gestion est assurée par un bureau composé d'un Président (Daniel Bordes), d'un Vice président (Gilles Cipolat), d'un Trésorier (Christian Noël) et d'un Secrétaire (Hubert Bayle).

Ses principales missions d'organisation sont la mise en place et la gestion des plans de chasse pour le chevreuil et le cerf. En collaboration avec la Fédération des chasseurs de la Corrèze, l'année 2010 devrait permettre une tentative de réintroduction des lapins de garenne. Parmi les manifestations à retenir, citons le repas annuel des chasseurs où sont conviés tous les propriétaires terriens ayant accordé leur droit de chasse à la société. Précisons que tout nouveau chasseur désirant devenir membre de la société de chasse de Neuvic doit s'adresser à un des membres du bureau. Tous les jeunes chasseurs titulaires d'un premier permis bénéficient d'une carte de sociétaire gratuite.



Restos du Coeur

Pour la campagne hivernale 2009-2010, les Restos du Coeur se situent Impasse de la Fontaine du Berger pour une période de 17 semaines.

M. Rqiuoad Didier et son équipe de bénévoles se tiennent prêts à recevoir les bénéficiaires du canton de Neuvic tous les vendredis de 9h à 11h30. Les inscriptions étant prises sur présentation des documents nécessaires. Grâce à la réussite de la collecte de début novembre, l'équipe de secteur devrait pouvoir assurer un soutien efficace à toutes les personnes en difficulté durant cette période.



Association de service à domicile

L'ADMR : UN SERVICE POUR MIEUX VIVRE CHEZ SOI !

L'association locale ADMR du canton de Neuvic emploie 25 aides à domicile qui interviennent auprès de plus de 100 personnes

Pour apporter :

-un soutien matériel dans les actes de la vie quotidienne (entretien de la maison, préparation des repas, aide à la prise de repas, au lever, au coucher, à l'habillement, repassage, courses,...)

-un soutien moral : rompre l'isolement, être à l'écoute et accompagner dans un climat de confiance.

Pour assurer un lien avec les autres intervenants à domicile.

Pour faciliter-en cas d'urgence pour assurer le maintien à domicile après une hospitalisation

L'association se charge de l'ensemble des formalités administratives liées à interventions de l'aide à domicile, Elle assure, si besoin, la permanence du service en organisant les remplacements lors de l'absence de la salariée.

Pour tout renseignement concernant les interventions (organisation - coût - prise en charge par les caisses de retraite - APA) vous pouvez contacter l'ADMR au 05 55 72 56 93.

Scrabble pour tous



Le Scrabble se pratique au club aussi Les Vendredis à 14h30 à Neuvic, salle du hublot à la Salle Polyvalente.

Pour permettre aux personnes qui travaillent de découvrir les joies du scrabble, le Club organise une porte ouverte le lundi 25 janvier 2010.

Venez nombreux.

Pour tous renseignements :

Claude Vinamont : 05 55 96 76 58

ou Jean-René Borde : 05 55 95 94 37

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU COMITE CANTONAL

L'assemblée Générale Annuelle du Comité Cantonal de NEUVIC, de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en ALGERIE, MAROC et TUNISIE, s'est tenue le 20 Novembre dernier, à la salle des Fêtes de NEUVIC. A la tribune avaient pris place Michel DEFAYE, Président du Comité Départemental de la Corrèze, Vice-président National de la F.N.A.C.A., responsable de la Région LIMOUSIN-CANTAL; Marcel COUTURAS, Président du Comité, Lucien TEYSSENIER, Trésorier; Jean-Claude REBEQUET, Secrétaire.

Le Président fit observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés. Puis Monsieur COUTURAS souhaita la bienvenue aux participants de cette 42ième assemblée.

De nombreux épouses et veuves étaient présentes. Le Président souligna les buts de l'Association et lança un appel aux camarades encore hésitants pour leur demander de rejoindre les rangs de comité. Nous devons avoir un double objectif, augmenter notre effectif, étoffer et structurer nos directions locales et départementales. Le Président devait souligner que 135

anciens combattants d'ALGERIE, MAROC et TUNISIE et veuves d'Anciens Combattants avaient adhéré à ce jour. C'est une bonne nouvelle pour tous. On constate aussi la bonne marche du Comité, au sein duquel règne une entente parfaite de loyale et franche camaraderie, chaque membre se dévouant dans la mesure de ses possibilités.

Jean-Claude REBEQUET, Secrétaire, a ensuite abordé le rapport des activités 2009, en rappelant les actions marquantes de l'Association. Le compte rendu financier a été présenté par Lucien TEYSSENIER, lequel, du reste, donna au centime près la santé de la caisse qui, sans être des meilleures n'en est pas moins bonne.

Le bureau actuel a été reconduit dans son ensemble pour une nouvelle année. Michel DEFAYE, ouvrait le débat et présentait le budget 2010 des anciens Combattants.

Il fit le point complet des revendications en cours, comme l'officialisation du 19 Mars comme date anniversaire du cessez-le-feu en ALGERIE, l'égalité de traitement entre générations du feu notamment et l'augmentation sensible de la retraite du combattant, au 1er juillet 2010, ainsi que le relèvement de l'allocation différentielle, à 800 €. Le

Président DEFAYE rappela que la seule date qui convient pour honorer la mémoire des 30 000 morts de la Guerre d'ALGERIE, et des combats du MAROC et de la TUNISIE, reste celle de l'anniversaire du « cessez-le-feu » officiel du 19 Mars 1962, à l'exclusion de toute autre date qui relève, comme l'a souligné le Professeur KASPI, « de l'arbitraire et de la fantaisie ».

Les cartes d'adhérent 2010 sont à retirer, dès que possible, chez le Président et auprès des responsables locaux du comité. Nos remerciements vont à ceux qui distribuent ces cartes. Il est à signaler que les veuves d'Anciens Combattants en AFRIQUE DU NORD peuvent adhérer à la F.N.A.C.A (Article 4 de nos statuts) et ainsi devenir membres à part entière, pour bénéficier des réalisations de notre Fédération. La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.



Le bureau

// Nos Associations

La Truite Neuvicoise

Des nouvelles de la Truite Neuvicoise
L'année 2009 a été riche en événements pour notre association.

Tout d'abord le renouvellement de concession pour le lac de la Triouzoune doit entraîner des effets positifs sur les populations piscicoles du lac mais aussi sur l'aval.

Après discussion avec le gestionnaire qu'est EDF, il a été convenu que la « digue d'yeux » sera équipée sur sa moitié amont d'un niveau constant destiné à favoriser la reproduction du poisson.

Sur la partie aval EDF rend aujourd'hui 70 litres/seconde. Après le renouvellement de concession le débit passera à 315 l/s (valeur plancher). Une discussion a été engagée avec EDF pour apporter une modulation au débit qui soit favorable à nos truites : plus d'eau en hiver et un peu moins en été.

Ensuite l'étang de Chareneuve avec l'appui financier de la fédération Départementale et la fédération Nationale, a été rénové. Bassin de rétention des boues, bassin gardoir et

pêcherie neufs vont permettre de compléter le dispositif départemental de production de brochets destinés aux retenues comme Marèges, l'Aigle et la Triouzoune.

La Truite Neuvicoise a également participé à la journée sport nature qui s'est déroulée le 4 octobre 2009. Le succès de cette journée a été important et il devra mobiliser plus de bénévoles en 2010 de la part de la Truite Neuvicoise.

60 boîtes vibert et 5 kg d'arc en ciel pour l'eau large (parcours enfants) ont servi de base au rempoissonnement des rivières. Toutefois et comme cela a été annoncé lors de la dernière assemblée générale, les rempoissonnements en rivière sont abandonnés comme pour grande majorité d'AAPPMA de la région et seul le parcours enfants continuera à être empoissonné. Les efforts se sont donc reportés sur les lacs et en particulier celui de la Triouzoune pour 2009.

120 kg de grosses truites, 25 kg de brochets, 1010 kg de carpes gardons goujons brochets et sandres d'origines diverses (pisciculture Mazuel, vidanges

diverses d'étangs dont Egletons) ont sérieusement complété le dispositif d'empoissonnement habituel.

Il ne me reste plus de place pour évoquer les dernières élections. Deux nouveaux membres du CA ont été élus, Sébastien Versanne Janodet directeur de la MEP et Vincent Mennesier technicien à la Cellule opérationnelle Rivières de la communauté de communes, félicitations à eux. Tous mes remerciements vont également aux sortants qui n'ont pas souhaité se représenter car la truite Neuvicoise leur doit beaucoup mais aussi à ceux qui faute de place n'ont pu être élus car ils ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à la gestion de notre beau patrimoine.

Meilleurs vœux à tous et à toutes de la part de la Truite Neuvicoise
Le Président, Pascal Guenet.



Chaos du Chastagner

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze

Le MEP comme on l'appelle depuis ses débuts continue sa régulière progression sous la houlette de son directeur Sébastien Versanne Janodet et avec l'appui du Conseil d'administration présidé par Pascal Guenet. En fait peu de Neuvicois savent aujourd'hui ce qu'il s'y fait et c'est un tout petit peu ce que nous allons essayer de corriger.

Tout d'abord il faut bien prendre conscience que la MEP est devenue progressivement un bureau d'études reconnu au niveau national. De fait le carnet de commandes de la MEP est pour l'instant bien rempli malgré l'ambiance générale morose. Six emplois temps plein composent la MEP. Les études qui sont faites sur les cours d'eau et lacs se déroulent dans toute la France et le succès a parfois son revers puisqu'à l'automne la charge de travail était telle que le personnel a du travailler même durant les week-end. De nouveaux recrutements doivent donc être envisagés. Enfin avec l'appui d'EDF un très gros projet que je souhaitais voir évoluer depuis des années

est en train d'aboutir.

L'observatoire des grandes retenues prend forme, il est en cours de construction avec différentes universités et établissements publics de recherche. Les partenaires locaux feront bien entendu partie du projet car c'est une véritable aventure pour notre territoire qui est en train de se dessiner. Au niveau national et international, des initiatives publiques et privées émergent, nous souhaitons participer au formidable challenge qu'est celui de l'eau.

Dans le département, la MEP réalise des animations pêche et milieux aquatiques dans les écoles au travers de projets qu'elle mène ou en partenariat avec la fédération de pêche. De même des accompagnements pêche et des stages ont lieu régulièrement. Un projet de développement touristique pêche sur la zone des gorges de la haute Dordogne avait été présenté à la communauté de communes pour aider au financement mais semble aujourd'hui entré en sommeil (jusqu'à

l'émergence de la station sports nature ?). Espérons que cela pourra se réaliser un jour, le pays le vaut bien et la diversification des activités pourrait s'avérer intéressante. La MEP a connu des moments difficiles et la période faste qu'elle traverse actuellement impose la modestie. En tout cas nous ne saurions oublier ceux qui nous ont aidé à traverser cette difficulté majeure je les en remercie vivement et je sais qu'ils sauront se reconnaître. Cependant maintenant (malgré une forte charge de travail) elle tient à pouvoir aider notre territoire. C'est pourquoi elle développe pendant l'été des animations pêche en lien avec l'office du tourisme et le CDT.

Enfin je termine ces quelques lignes en remerciant vivement tout le personnel de la MEP pour son dévouement et sa compétence scientifique et technique ainsi que tous nos partenaires qu'ils soient bénévoles comme les membres du CA, ou bien institutionnels comme nos clients qui sont de plus en plus nombreux à faire confiance à la MEP.

Foyer Intercommunal

Le Tacot s'est arrêté il y a déjà 50 ans. Pour se remémorer ce temps, si présent à la mémoire de nombreux neuvicois, où le sifflot faisait office d'horloge, le Foyer et la Bibliothèque ont proposé une "séquence nostalgie" autour de cet événement avec la projection au cinéma Le Paradiso Mardi 15 décembre de deux films : 'L'oiseau de la Luzège' et 'Vagabondages'. Cette soirée a rassemblé un public de passionnés et de curieux qui ont passé ensemble un moment convivial et chaleureux. L'exposition accueillie dans les locaux de la bibliothèque et du foyer a rencontré un grand succès. De nombreux visiteurs ont pu ainsi écouter les anecdotes de voyageuses neuvicoises enregistrées et diffusées sur un diaporama de photos souvent inédites du Tacot.

Le Foyer et la Bibliothèque organisent un cycle autour de la naissance d'un livre dont vont bénéficier les élèves de l'école primaire et les sixièmes du collège de Neuvic. En effet, il est prévu que ces classes reçoivent la visite de Didier Jean et Zad, auteurs illustrateurs corréziens, qui les guideront dans leur création au cours de deux rendez-vous.

Ce projet se terminera courant mai 2010 avec l'exposition des travaux réalisés par les élèves et la venue de Didier Jean et Zad à la bibliothèque pour une journée rencontre-dédicace.



Première rencontre entre Didier Jean et Zad et les enfants du primaire

Le Foyer vous propose les activités suivantes

Peinture sur soie le lundi de 14h à 17h30 au foyer
Badminton le mardi de 18h à 20h à la salle omnisports

Gymnastique le jeudi à 20h30 au foyer
Dessin et Peinture le vendredi à 17h30 au foyer
Deux randonnées par mois programme à consulter dans le coin du randonneur à l'Office de Tourisme ou dans "La Montagne"



Ecole Intercommunale de Musique

L'Ecole Intercommunale de Musique de Haute-Corrèze se porte bien et compte à ce jour environ 450 élèves.

Elle a su fêter avec beaucoup de dynamisme ses 20 ans en 2009 avec diverses manifestations sur les 6 antennes (Ussel, Meymac, Neuvic, Bort les Orgues, Bugeat, Sornac) dont l'opéra pour enfants « Rodomont et Tranchemontagne » de Claude-Henry JOUBERT qui a été donné 4 fois.

La nouveauté de cette année 2009-2010 est l'ouverture de cours de danse jazz et classique à la salle du Theil à USSEL. Le souhait d'ouverture était dans les préconisations du schéma départemental et a pu se réaliser grâce à la présence sur Ussel de Carole ADAM, professeur de danse jazz Diplômée d'État. L'association Parenthèse qu'elle avait créée en 2008 avait rencontré un franc succès et le spectacle de fin d'année avait convaincu tous les spectateurs. Pour assurer un meilleur avenir à ces classes de danse et pour continuer à s'inscrire dans la logique du schéma départemental, il était nécessaire de réaliser ce regroupement bénéfique. Le 1er spectacle réunissant des classes de danse et l'ensemble jazz de l'école aura lieu à Bort les Orgues le Samedi 3 avril à 20 h 30.

Dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général, la Banda peut toujours profiter des services de l'école de musique pour une formation spécialisée de ses membres.

C'est ainsi que 27 musiciens de cette dynamique société musicale suivent chaque semaine des cours particuliers de formation instrumentale et des cours collectifs de formation musicale. Ces échanges entre musiciens sont vraiment bénéfiques pour tous.

Sur l'année scolaire, l'école propose une trentaine de manifestations données sur les différentes antennes. Ainsi, à Neuvic, elle sera particulièrement présente le week-end des 20 et 21 mars 2010 à la salle polyvalente avec :

le samedi 20 à 20 h 30 un concert donné par les professeurs et le dimanche à 15h30 la fête du piano (avec la participation de nombreux élèves pianistes)
 Ces concerts sont gratuits et ouverts à tous.

Les cours individuels instrumentaux et les concerts sont la base d'un enseignement musical de qualité dans toute école de musique.

Enfin, pour terminer avec quelques chiffres, il faut savoir que le financement de l'école de musique s'articule de la façon suivante :

cotisations familiales = 20 %
 -somme des subventions municipales = 40,90 %
 -subvention du Conseil Général = 29,6 %
 -divers = 9,5 %

En comparant avec les deux autres écoles du département, force est de constater que le coût de fonctionnement est bien maîtrisé sur la Haute Corrèze (environ 50 % de moins).

// Ecole - Collège-Lycées

Ecole Primaire de Neuvic - Classe de CP - CE1

Un jardin à l'école élémentaire...
quand « écoliers » rime
avec « jardiniers »..

Au printemps dernier les élèves de la classe de CP/CE1 de Mme Gaye ont travaillé au jardin potager mis en place depuis plusieurs années dans un coin ensoleillé de l'école.

Au niveau pédagogique le jardin sert de prétexte à un travail d'apprentissage dans différentes disciplines :

- sciences : observation du monde vivant; cycle de vie des plantes

structuration du temps : suivre les

étapes chronologiques en s'appuyant sur des photos
structuration de l'espace
-maîtrise de la langue : écrire les observations et enrichir son vocabulaire lire les notices et les documentaires.

Mais ce qui est important aussi c'est le plaisir de partager un projet collectif, d'aboutir à des résultats et de partager les fruits de la récolte.

Après le travail des plantations, de l'entretien, de l'arrosage, du désherbage, des relevés il y a la récompense de voir, toucher, sentir et goûter les productions !



Cette année a été très productive puisque les 26 enfants de la classe ont pu manger (avec plus ou moins d'envie !) des radis, de la batavia, de la rata-touille, des pommes de terre, des blettes et la soupe au potiron.

Grâce à l'aide des employés municipaux qui préparent le terrain au printemps et de certaines mamans qui apportent des conseils, des plants et qui ont aidé au découpage de la citrouille, le jardin est une oeuvre collective enrichissante.

Collège de la Triouzoune



Outre les actions pédagogiques communes à tous les collèges, les élèves du collège de Neuvic bénéficieront de nombreuses actions de prévention pour la santé et la citoyenneté.

Actions de prévention et d'éducation à la sécurité routière, à la justice, prévention des conduites addictives (alcool, tabac, drogue mais aussi dangers d'internet). Informations sur le cancer et comme chaque année la fabrication et la distribution de rubans rouges à l'occasion de la journée internationale contre le SIDA (notre photo).

Le collège qui compte cette année 134 élèves (118 l'an passé) participe donc activement à la formation des futurs citoyens.



Lycée Professionnel Marcel Barbanceys

Nouveau de la rentrée 2009 :
le Bac Pro en 3 ans

Depuis la rentrée 2009, le lycée des métiers de Neuvic propose aux jeunes de 3ème la formation au bac professionnel en 3 années, dans le domaine de la maintenance des matériels. Les 3 options possibles sont toujours: machinisme agricole, travaux publics/manutention, parcs et jardins. Les jeunes peuvent ensuite poursuivre dans l'un des 2 BTS proposés : Agroéquipement (BTS AE) ou bien Maintenance et Après Vente d'Engins de Travaux Publics et Manutention (BTS MAVETPM).

Ouverture également d'un CAP sous statut scolaire, avec les mêmes options que le bac pro.

Il est possible de suivre toutes ces formations en alternance (nécessité de trouver un employeur).

La profession a un fort besoin d'agents de maintenance, et le site internet du lycée (www.lycee-barbanceys.com) met en ligne directement les offres que lui envoient les professionnels.

Pour plus de renseignements :

Tél : 05-55-95-82-80

Mail : ce.0190027b@ac-limoges.fr



Amicale des Anciens Elèves du Lycée Agricole de Neuvic

Assemblée Générale du 1er mai 2009

Parmi les Anciens Elèves, quelques uns ont su exporter les connaissances acquises à notre Ecole. C'est le cas de Jacques SIEKIERSKI, sorti en 1949, qui nous a fait la surprise de revenir après 60 années et ainsi retrouver son camarade de classe. Ces retrouvailles prouvent encore une fois que l'amitié l'emporte toujours sur d'éventuelles contraintes même l'éloignement. Il n'a pas hésité pour cet anniversaire à traverser l'Atlantique avec ses trois grands enfants puisqu'aujourd'hui il réside à SAO POLO au Brésil.

La Boule Neuvicoise



La saison 2008, J.P. Maury, P. Chanteur, B. Pataud, C. Chassat décrochaient le titre de Champions de la Corrèze, et représentaient le comité bouliste aux championnats de France à Bourg-en-Bresse. Un pari : pourquoi pas en 2009 ? Ce qui fut fait. Au mois de juin, Jean-Pierre et Robert Chavastelon, Jean-Louis Viallat, Eric Nony, Fernand Le Dreff sont sacrés champions de la Corrèze, et avaient leur billet pour participer aux championnats de France à Villefranche/Saône. (Première licence au Club).

La Boule Neuvicois, petit club, deve-

nait formateur de champions. Tous ces joueurs ont encore et pour toujours plein de souvenirs la tête de cette manifestation. La Boule Neuvicoise ne s'arrête pas là, d'autres joueurs du club ont décroché des places d'honneur dans les concours départementaux et hors départements et n'ont pas à rougir de la défaite en demi finale dans le championnat des clubs. La Boule Neuvicoise remercie la municipalité de Neuvic pour son soutien. L'association reste ouverte à toute personne désireuse de pratiquer ce sport dans une ambiance de franche camaraderie et dans un boudrome couvert et chauffé.



Judo Club Neuvic (JCU)

Quelques résultats :

- Participation de Alexis Magne au Départemental Criterium n°1 benjamin à Objat et au tournoi de la Corrèze à Bugeat.

- 2^{ème} tournoi du judo club du plateau bortoais à Bort les Orgues : Romain Chassat 3^{ème} et Lucie Rebisz 2^{ème}.

Inscriptions possible tout le long de la saison avec 2 séances d'essai gratuite ! Cours tous les mercredis à la salle polyvalente de Neuvic.

Contact : 06/19/92/27/65

www.judoplateaubortoais.fr

USN



Depuis 1923 le rugby Neuvicois n'a jamais arrêté d'exister comme référence sportive dans le canton et à fédérer bon nombre de participants au fil des années avec l'aide de son encadrement sportif et de ses différents dirigeants.

L'U.S.NEUVIC n'a cessé de connaître des fortunes diverses pendant toutes ces années, suivant l'effectif disponible sur le canton. C'est avec fierté que nous présentons cette saison 2009/2010, une équipe masculine en 1^{ère} série territoriale avec 30 licenciés, et une équipe féminine en 2^{ème} division nationale avec 25 licenciées.

Nos rugbymans ont fait une saison 2008/2009 en demi-teinte, tout en assurant un jeu de bon niveau tout au long du championnat. Cette nouvelle saison s'ouvre sur de nouvelles ambitions ou nos joueurs satisfaits de se retrouver en 1^{ère} série ont envie de

jouer les premières places et de participer aux différentes rencontres dans une bonne ambiance et de se faire plaisir sur le terrain. Nous arrivons à la fin des matchs allés du championnat 1^{ère} série, et nous sommes heureux de constater la première place de l'équipe au palmarès. Nous souhaitons à nos joueurs de poursuivre le championnat avec d'aussi bons résultats.

Les « COCCINELLES » de l'U.S.NEUVIC après avoir réalisées une belle saison 2008/2009 en seconde division ou elles ont terminé en ¼ de finale du championnat de France, se retrouvent cette année dans une poule du sud ouest ou le niveau est très élevé. Nos joueuses sont décidées de faire le maximum avec une équipe renouvelée et un effectif réduit, face aux équipes de la poule ou la difficulté sera permanente, l'objectif étant de se maintenir dans cette division. A l'issue des matchs allés

du championnat 2^{ème} Div. force est de se rendre à l'évidence que nos Coccinelles ne sont pas au niveau des adversaires de leur poule et que le rugby féminin du sud ouest est à l'image des garçons très au dessus de notre rugby habituel. Nous souhaitons que nos filles retrouvent leur moral d'acier pour la seconde partie du championnat.

L'école de rugby en partenariat avec USSEL est pauvre en effectifs avec seulement 5 licenciés. Nous espérons que ce n'est qu'une mauvaise passe et que nous retrouverons dans l'avenir un effectif important.

Nous voulons souhaiter à tous les amis du rugby Neuvicois (joueurs, joueuses, dirigeants, supporters, commerçants, artisans, et partenaires) à toutes leurs familles de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre RALITE

La Diagonale du fou

Deux Neuvicois au grand raid

Du 23 au 25 octobre dernier s'est déroulé sur l'île de la Réunion « Le Grand Raid », plus connu sous l'appellation : « La Diagonale des Fous ». C'est vrai qu'il faut un sacré moral pour s'engager dans cette épreuve de 150 km offrant un dénivelé positif de plus de 9 000 m.

Deux Neuvicois, parmi les 2497 enga-

gés, David Péronneau et Jean Magnol, ont ainsi traversé l'île de la Réunion en gravissant notamment le Piton de la Fournaise et le Piton des Neiges, et rallié le stade de la Redoute à Saint Denis. Si le lauréat de la course avait franchi depuis longtemps la ligne d'arrivée, nos deux courageux neuvicois ont bouclé l'épreuve en 46 h 27 mn pour Jean et 48 h 46 pour David, classés respectivement 799^e et 914^e sur 1566 concu-

rents arrivés dans les délais. Les deux cousins sont les petits enfants de Jean et Gilberte Magnol qui ne sont pas peu fiers de l'exploit de leur descendance.



Les différents travaux



Rue des Ganottes



HLM des Ganottes



Pont de Pellachal



Route d'Ussel



François Hollande et la commission municipale des travaux visitent le chantier Route d'Ussel



EN IMAGES



*Journée départementale
Cap sur les Sports
Nature*



*Festiv'académies
Aubade en plein air*



Les illuminations de Noël



Musée départemental de la Résistance

Après quelques mois de fonctionnement, le musée, grâce aux remarques constructives des visiteurs, travaille désormais à l'amélioration des présentations scénographiques. Le prochain bulletin municipal fera état de ces ajustements. Par ailleurs, depuis sa réouverture le 4 juillet, le musée de la résistance de Neuvic a modifié ses horaires d'ouverture. Désormais, le musée est ouvert de la manière suivante :

-Du 15 juin au 15 septembre : tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 00

-Du 16 septembre au 20 décembre et du 2 janvier au 14 juin : tous les jours sauf le mercredi et le dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h

-Fermeture annuelle du 21 décembre au 1er janvier inclus

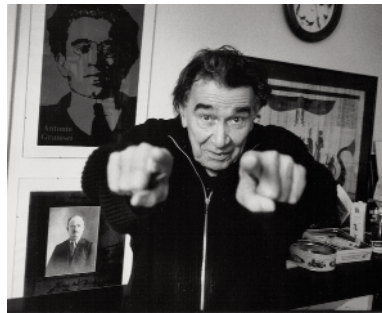
Bien que le volume horaire consacré à l'accueil du public soit, au total, plus important qu'auparavant, le musée reste ouvert sur demande lors des jours de fermeture excepté lors des vacances de Noël.

Les tarifs sont les suivants : 3 euros pour les visiteurs individuels (tarif maintenu), 2 euros par personne pour les groupes (tarif maintenu) et 1 euro par personne pour les groupes scolaires (tarif en baisse de 50 %).

Enfin, pour joindre le musée par téléphone, il faut désormais composer le 05 55 46 30 60 (fax : 05 55 46 30 69) et par mail, il convient de "taper" : musee-henriqueuille@cg19.fr



Armand GATTI à Neuvic en 2010



Après les villes de Dublin, Genève, Marseille, Avignon, Sarcelles et Toulouse le grand Poète de l'utopie établit, à Neuvic, sa Fondation artistique « La Parole Errante » afin de rayonner sur la Corrèze et le Limousin.

Avec le soutien du Conseil Général, du Conseil Régional, des lycées de Neuvic, de Meymac et de Limoges (Saint Exupéry,) et de la DRAC, l'expérience qui a débuté l'an passé à Peyrelevade se prolongera cette année à Neuvic pour se concrétiser en une Université Populaire de Création Européenne en Juillet et Août 2010. Des étudiants européens, des étudiants de Limoges, Meymac et Neuvic, des chômeurs du Plateau de Millevaches et de la Région construiront ensemble une proposition scénique qui sera présentée à Neuvic, et dans plusieurs autres villes de la région. Ce spectacle écrit par Armand Gatti fera la part belle à tous les thèmes abordés dans son œuvre notamment ceux des Résistances, de la physique quantique, de l'Idéogramme, de la Chine, des arbres.

Cette Université « La Tour de Babel Maquisarde » sera lancée les 20 et 21 février prochain à Neuvic. A cette occasion vous pourrez mieux faire connaissance avec cette œuvre extraordinaire à travers la projection des films : « L'Enclos », « Nous étions tous des noms d'arbres », l'inauguration d'une exposition « Gatti sous bois » une représentation de théâtre « Armand Gatti est-ce un nom d'arbre ? », ainsi qu'à travers des conférences et des débats. Contacts : Francis JUCHERAU 05 55 31 23 07 Nathalie FOURCHE 06 68 82 51 81 www.armand-gatti.org

Armand GATTI en dix dates

1924	Naissance à Monaco
1942	Rejoint le maquis dans la forêt de la Berbeyrolle en Corrèze
1943	Arrestation : déporté au camp de Linderman
1954	Journaliste, il reçoit le prix Albert Londres
1960	Réalise son premier film « L'enclos » primé à Cannes et Moscou
1963	« El Otro Cristobal » second film de Gatti qui représente Cuba au festival de Cannes
1969	Quitte la France, s'installe en Allemagne puis en Belgique où il mène ses premières expériences de création collective « La Colonne Durruti » etc...
1975	Retour en France : nouvelles créations collectives à Montbéliard puis à Saint Nazaire, puis à Derry (Irlande du Nord), Montréal et enfin Toulouse
1989	Crée en prison « Les combats du jour et de la nuit à la maison d'arrêt de Fleury - Mérogis »
1997	Il s'installe à Montreuil à la Maison de l'arbre et depuis poursuit ses expériences de création collective à Marseille, Avignon, Besançon, ...
1954	Prix Albert Londres
1958	Prix Fénéon
1961	Prix de la Critique au festival de Cannes Prix de la Mise en scène au festival de Moscou
1982	Prix de la Revue Jeune Cinéma
1989	Chevalier de la Légion d'honneur
2004	Commandeur des arts et des lettres
2005	Prix du Théâtre de la Société des acteurs
2007	Grande médaille de la Ville de Paris

Permanences des Services

A.D.A.P.A.C

Un lundi par mois de 15h45 à 17h
Tel : 05 55 17 63 90

ADASEA

1er mardi de chaque mois de 9h à 12h salle annexe de la Perception

ADIL 19

Les 1ers lundis de trimestre en mairie de 10h à 12h

ADMR

Permanence téléphonique du lundi au vendredi
Tel: 05 55 72 56 93

Assistante Sociale Conseil Général

Mardi au Centre Médico-Social de 8h30 à 12h et sur rendez-vous - Place Henri Queuille

Assistante Sociale de la Mutualité Agricole

2ème mercredi du mois le matin immeuble Groupama

Caisse Primaire d'Assurance

Maladie

Mardi matin de 9h30 à 10h30 à la mairie

FJT Formation

Mercredi toute la journée à la Mairie sur rendez-vous
au 05 55 72 21 77

Habitat

Le premier mardi du mois dans les locaux de la Communauté de Communes à la Croix du Tilleul de 10h à 12h30, Nathalie Garcelon, Conseil Général de la Corrèze, répond aux questions des particuliers concernant les prêts, subventions... en matière d'habitat

Mairie

Service Aide Sociale

Mardi et Vendredi

Service Urbanisme

Vendredi

Permanences assurées toute la journée aux horaires d'ouverture de la Mairie par Aïcha Estrade

Mission Locale

1er et 3ème vendredi du mois à partir de 9h
Place Henri Queuille sur rendez-vous
au 05 55 96 27 69

PAIO

2ème et 4ème vendredi du mois
Tel : 05 55 96 27 69

Point Information Jeunesse

Mardi- Jeudi- Vendredi : 16h-19h

Mercredi : 14h-19h

Samedi : 14h-18h

Place du Chevrier -

Tel : 09 60 19 41 28

Informations, Orientation, Emploi, Formation continue, Vie quotidienne (logement, transports...), Loisirs et sports, Vacances, Voyages

Relais Emploi Service

Jeudi de 9h à 12h au Centre Médico-Social -

Place Henri Queuille

Votre Mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le Samedi
de 9h à 12h

Permanences des élus
Tous les matins : 10h - 12h et sur rendez-vous
Henri Roy : samedi 10h - 12h et sur rendez-vous

La Municipalité remercie les bénévoles de "Lou Cantou" qui ont participé cette année encore à la décoration des sapins de Noël de notre cité en réalisant les noeuds dont ils sont parés.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à

Anaële Jade DUBOUCHET
fille de Claude DUBOUCHET
et de Cécile RICHARD
née le 03 juillet 2009 à USSEL

Emma GABILLON
fille de Bruno GABILLON
et de Sandra AUZAT
née le 05 septembre 2009 à
TULLE

MARIAGES

Tous nos voeux à

Cyril PICAT et
Marie CHASTELOUX
le 04 juillet 2009

Cédric GILDORE et
Stéphanie PERRIER
le 13 juillet 2009

Eric MARGERIT et
Agnès PELTIER
le 18 juillet 2009

Nicolas CHAVEROCHE et
Harmony MOULY
le 18 juillet 2009

Didier GRANGE et
Bénédicte DEYDIER
le 18 juillet 2009

Patrick FARRUGIA et
Caroline SANDERE
le 05 septembre 2009

DECES

*Nos pensées accompagnent
les familles*

Suzanne VENTEJOUX
veuve CHARBONNEL
le 09 juillet 2009 à NEUVIC

Marcelle COURTEIX
veuve CELLE
le 23 juillet 2009 à NEUVIC

Marie Louise VANTALON
veuve LAUBIE
le 05 août 2009 à NEUVIC

Raymonde VERNAT
veuve VIGNAL
le 06 août 2009 à NEUVIC

Cécile GRAULET
veuve SEINCE
le 12 août 2009 à USSEL

Jean MORIN
le 21 août 2009 à USSEL

Henriette VIRAVEAUX
veuve DEMATHIEU
le 22 août 2009 à NEUVIC

Antonine DUFAYET
veuve CHAMINAND
le 30 août 2009 à NEUVIC

Odette GRAULET
veuve BERTHOU
le 05 septembre 2009 à USSEL

Suzanne MECHAUSSIE
veuve TERRACOL
le 23 septembre 2009 à NEUVIC

Alice CHAMBRETTE
veuve RABIER
le 29 septembre 2009 à NEUVIC

Henri LEBLANC
le 29 septembre 2009 à USSEL

Marie RATAJCZYK
veuve DELPRAT
le 21 octobre 2009 à USSEL

Yvonne LONGEQUEUE
veuve MAS
le 26 octobre 2009 à USSEL

Claire BALOUP
veuve MALAGA
le 05 novembre 2009 à NEUVIC

Alexandre PAREDON
le 08 novembre 2009 à USSEL

Renée LAURENT
épouse BORDAS
le 10 novembre 2009 à NEUVIC

Marie LAUBIE
veuve RABIER
le 15 novembre 2009 à NEUVIC

André STUCKI
le 20 novembre 2009 à NEUVIC

Marcelle VALIBUS
veuve BARDECHE
le 05 décembre 2009 à USSEL

BAPTEMES CIVILS

Le 27 juin 2009 : Ghislain Alain MEURISSE

Le 18 juillet 2009 : Antoine GRANGE

Le 08 août 2009 : Mylo CALIXTE

Le 08 août 2009 : Gaspard Bernard Philippe DEBRY - - DELANGE

Le 24 octobre 2009 : Chloé Salomé CLEMENT - - GENESTINE

Le 24 octobre 2009 : Romain Samuel CLEMENT - - GENESTINE

Un nouvel éducateur sportif

Vincent PIAROTAS, éducateur territorial des activités physiques et sportives a pris ses fonctions en novembre 2008. Embauché pour 2/3 temps par la communauté de communes et 1/3 par la commune de NEUVIC, il est amené à remplir différentes missions. La Mairie, pour sa part, a choisi la continuité avec les actions menées par Michel RAYNAUD. La réorganisation suite à son départ, a permis au nouvel éducateur d'intervenir dans toutes les classes de l'école primaire chaque semaine. Ainsi, ce sont 5 cycles d'apprentissages (golf, lutte, course d'orientation, etc..) pour chacune des classes qui sont mis en place tout au long de l'année. En cette fin d'année, l'équipe éducative de l'école élémentaire et la municipalité de Neuvic tirent un bilan très positif de la collaboration entre les



enseignants et le nouvel éducateur sportif. Celui-ci est également chargé des animations sportives durant l'été au camping municipal et à la plage (tournoi de foot, volley, pétanque, randonnée, etc....) Pour la communauté de communes, Vincent intervient pour le service Enfance et Jeunesse. Il s'occupe des activités proposées sur le site de NEUVIC. Il encadre et coordonne les activités périscolaires. Des activités comme le théâtre, la danse, les arts plastiques, les percussions, la baby gym ou l'aide aux devoirs offrent aux enfants un large choix qui complète l'offre des différentes associations sportives et culturelles. Il s'occupe également du centre de loisirs 3-6 ans le mercredi et lors des petites vacances scolaires.

Tourisme

La saison 2009 s'achève à peine pour Corine et Alain Goeuriot responsables des campings et gîtes municipaux, que déjà ils préparent la saison 2010.

Cette année, la fréquentation fut encore en progression aux campings du Lac et du Champ Pigeonnier. La météo fut un atout favorable mais nous avons constaté que si la clientèle touristique française et étrangère a choisi de se "mettre au vert", Neuvic a fait partie des destinations qui propose un éventail d'activités à des tarifs corrects.

Bien sûr, rien n'est acquis et chaque année nous devons nous remettre en question pour améliorer et satisfaire nos touristes pour leur donner l'envie de revenir.

Pour 2010, nous espérons faire mieux car déjà cette année la fréquentation hors saison a été plus importante au camping du Lac mais aussi en locatifs, la haute saison affichant généralement complet.

Deux nouvelles familles ont choisi de s'installer au Camping du Lac en devenant propriétaires de leur mobil-home ce qui fait au total 12 familles venant des quatre coins de la France. Cette année deux propriétaires ont participé à l'animation Balcons fleuris organisé par l'Office de Tourisme. C'est Mme Michaux, propriétaire d'un mobil-home depuis 3 ans et cliente aux Campings municipaux de Neuvic depuis 36 ans qui a remporté le premier prix de sa catégorie. Nous

sommes très fiers de ce résultats et de voir que nos touristes sont contents d'être à Neuvic.

A nouveau, nous remercions les saisonniers ainsi que Mme Gout et Mme Raynal et Vincent Piarotas, personnel communal, qui se sont joints à nous cet été pour nous épauler et faire en sorte que nos clients soient satisfaits de leur séjour.

Sans oublier de remercier tous les commerçants et autres partenaires pour nous avoir permis d'organiser nos animations en nous offrant des lots que les vacanciers ont appréciés.

Merci à tous et meilleurs voeux pour 2010.

Alain et Corine Goeuriot

Des nouvelles de votre office de tourisme !

L'office de tourisme des Gorges de la Haute Dordogne a connu une bonne saison estivale tant au niveau de la fréquentation des deux points d'accueil à Liginiac et Neuvic que des différentes activités mises en place durant l'été : l'activité escalade a vu 64 participants ; les balades à thème dont le brame du cerf 154 personnes ; les châteaux de sable 128 enfants ; les cerfs volants 40 enfants ; le concours des maisons fleuries a vu le nombre de participants doubler ; les promenades en calèche durant le marché ont fait le bonheur des tout-petits . Ces activités seront pour la plupart reconduites en 2010 du 1er juillet au 31 août afin de combler le manque d'animations en début et fin de saison. Le programme des animations n'étant pas clos, l'office de tourisme se tient à la disposition de toutes celles et tous ceux désirant dynamiser le territoire des Gorges de la Haute Dordogne.

N'hésitez pas à communiquer vos différentes animations afin qu'elles puissent apparaître sur le site internet et afin que nous puissions en faire la promotion.

Toute l'équipe de l'office de tourisme vous adresse ses meilleurs voeux !

// Les décisions du Conseil Municipal

Ci-dessous vous trouverez les décisions du Conseil Municipal de Neuvic.
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont librement consultables dans leur intégralité en Mairie et sur le site Internet de la commune : www.neuvic.correze.net

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2009

I MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

2 agents sont amenés à changer de grade et il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer ce poste.

II IMPASSE DU BOIS DE LA BRUNE

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer au domaine public la voirie ainsi que la parcelle BC 409 et de proposer aux riverains l'acquisition des parcelles AW 74 et BC 407.

Adoption à l'unanimité.

III AIDE FINANCIERE CREATION DU PARCOURS STATUAIRE

Suite à la décision du Conseil Municipal de réhabiliter le patrimoine statuaire de la commune et de missionner un bureau d'études, l'estimation globale des frais de mission est d'un montant de 34 352 € TTC (mission de base : 14 352 €, mission opérationnelle : 20 000 €)

Le CAUE sera sollicité pour examiner ce projet en incorporant une étude sur le système hydraulique.

Par 17 voix pour et 1 abstention le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire du sénat.

IV AIDE SOCIALE

Acceptation à l'unanimité de prendre à sa charge des impayés de cantine et de CLSH à hauteur de 100 €.

V SUBVENTION A LA BOULE NEUVICOISE

Vote à l'unanimité d'une subvention exceptionnelle de 300 € au club la « Boule Neuvicoise » pour participer au championnat de France 2009.

VI SUBVENTION AU COMICE AGRICOLE

Vote, par 12 voix pour et 6 contre, d'une subvention exceptionnelle de 300 € au Comice Agricole en précisant que ce montant pourra être porté à 800 € si le Comice n'obtient pas les aides prévues par les autres communes.

VII MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE L'HOTEL DU LAC

- ratification de l'échéancier des versements tel qu'il a été présenté à M. et

Mme WATSON sollicitation d'une participation mensuelle au remboursement de l'emprunt à compter du mois de juin 2009 pendant 15 ans.

- précision sur le terme « amortissement » dans l'avenant du 14 mars 2008
Approbation de ces précisions par 17 voix pour et une abstention.

VIII REQUETE FONTALIVE : travaux annexes à la vente des terrains de St Thomas

L'assemblée prend connaissance de l'historique de cette requête

Le devis estimatif du montant des travaux s'élève à 14 160 € TTC.

Le Conseil Municipal de l'époque (1978) n'ayant pas été saisi de cet engagement et ne l'ayant pas validé par une délibération, M. le Maire propose de ne pas donner suite à cette requête. Décision par 10 voix pour, 5 contre et 3 abstentions de ne pas donner une suite favorable à la requête FONTALIVE.

VIX INSCRIPTION EN NON VALEUR DE TITRES IRRECOUVRABLES AU BUDGET COMMUNAL

Approbation à l'unanimité de l'inscription en non valeur de dix titres pour un montant non recouvré de 273.60 €.

X PRIMES DE REFECTION DE FACADE

Décision à l'unanimité :

- d'attribuer cette aide pour une période de 15 ans, à concurrence de 800 € et de stipuler que les travaux seront subventionnés à hauteur de 10 % du montant TTC des travaux, avec un plafonnement de la dépense subventionnable à hauteur de 8 000 €.

- de spécifier le bâtiment concerné : les propriétaires devront, par le biais d'une attestation sur l'honneur, certifier qu'ils n'ont pas bénéficié du montant total de la prime façade pour l'habitation concernée au cours des 15 dernières années.

- de préciser que cette aide n'est attribuée que sur présentation d'une ou plusieurs factures acquittées des travaux réalisés par une ou plusieurs entreprises habilitées.

XI PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT 2008 CONTRACTE PAR LE SYNDICAT MIXTE DES ITINERAIRES DU TRANSCORREZIEN

Nouvel emprunt du Syndicat Mixte des Itinéraires du Transcorrézien et du Paris Orléans Corrèze pour la réalisation des opérations d'aménagement et d'équipement prévues dans ses statuts.

Pour la commune de Neuvic, le capital emprunté par le Syndicat s'élève à 17 196,43 € ce qui équivaut à 15,21 % du total de l'emprunt pour un montant de remboursement annuel de 1 719,64 € de 2009 à 2019.

Approbation par 15 voix pour et 3 contre.

XII PRIMES FACADES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des primes façades suivantes :

- Mme NORIS Jeannine
- Mme SIGNARBIEUX Louise
- Melle CHAUMERLIAC Claude
- Mme SALEIX Delphine,
- M. BERTRANDY Pierre

XIII QUESTIONS DIVERSES

M. VENNAT signale des problèmes sur des pistes

M. ALANORE :

- visibilité des panneaux d'entrée de bourg dans la côte de Pellachal.
- réunion publique du 31 juillet.
- étude concernant la zone artisanale.
- remarques de son groupe concernant le PLU

M. BOUSSEYROUX :

- travaux sur la terrasse du cinéma.
- travaux prévus sur la RD 982.
- grille d'égouts mal scellée.
- vélos électriques
- installation de bancs publics sur le boulevard du Pendant.
- convention de subdélégation entre messieurs COUPAT et FLANDIN + extrait du code Général des Collectivités Territoriales
- liste nominative des saisonniers avec leur affectation.

M. STOHR :

- inauguration de la stèle à la mémoire du capitaine MORRUSIER.

M. BARTHES :

- élagage arbres + consolidation talus sur la route d'Egletons
- prolifération des pigeons

M. le Maire répond à ces différentes questions

Les décisions du Conseil Municipal //

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2009

I. PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire rappelle la complexité du dossier en raison de l'étendue de la commune mais aussi de la multiplicité des zones protégées. Les services de l'Etat ainsi que les autres personnes publiques associées ont émis et transmis leurs avis. Il informe l'assemblée que tous ces avis sont favorables. De nombreuses remarques ont été formulées, il convient donc que le Conseil Municipal les examine. M. VOS du Cabinet URBACTIS en charge du PLU est présent et le Conseil municipal examine les différentes remarques.

II. PLAN D'AMENAGEMENT DU BOURG - PLACE DE L'EGLISE

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'avis qui a prévalu lors des commissions communales est priorité aux piétons et maintien du double sens de circulation. et décrit l'avant projet sommaire : suppression des différences de niveau autour de l'église, matérialisation d'un parvis devant l'église grâce à un dallage, création de bandes pavées et rehaussées aux abords de cette place pour signifier le passage à une zone limitée à 30 km/heure, et création de places de parking contre l'aile droite de l'église et grâce à la démolition du chai de la maison MADESCLAIRE.

Après débat, le Conseil Municipal approuve le projet par 10 voix pour et 9 contre.

Il convient, pour bénéficier des aides du Conseil Général, de faire acte de candidature pour la passation d'un contrat. Ces subventions sont plafonnées à 45 750 € par an au titre des espaces publics et des routes départementales en traverse.

Cet aménagement représentant un coût total HT de 394 476,51 €, sera réparti sur 3 tranches :

1ère tranche 2010. : -espaces publics 93 256,17 € HT / 111 534,38 € TTC

2ème tranche 2011. : - espaces publics 93 256,17 € HT / 111 534,38 € TTC

-route départementale en traverse 82 214,00 € HT / 98 327,94 € TTC

3ème tranche 2012. : - espaces publics 93 256,17 € HT / 111 534,38 € TTC

-Aménagement de sécurité 32 494,00 € HT / 38 862,82 € TTC

Autorisation à M. le maire par 10 voix pour et 9 de négocier et signer le contrat avec le Département.

III. AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR LA RD 982 AU DROIT DE L'EGLISE

Dans le cadre de l'aménagement de la

Place de l'Eglise pour lequel une contractualisation avec le Département va être sollicitée, les travaux destinés à garantir la sécurité routière pourraient être subventionnés au titre des recettes provenant des amendes de police. Cette aide financière pourrait s'élever à 11 372,90 €.

Autorisation par 10 voix pour et 9 contre de solliciter l'attribution de cette aide du Conseil Général.

IV. CONVENTION AVEC LA TRESORERIE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Mise à disposition d'un agent communal aux fins de nettoyage des bureaux de la Perception.

Autorisation à l'unanimité de signer une convention

V. CONVENTION AVEC LES CAISSES D'ALLOCATION FAMILIALES - TICKETS VACANCES

Acceptation à l'unanimité des tickets vacances CAF comme mode de paiement en règlement des séjours aux campings et aux gîtes municipaux et autorisation à M. le Maire de signer tous documents utiles

VI. LIGNE DE TRESORERIE

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison d'un décalage entre le paiement des travaux et le versement des subventions, il s'avère nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 400 000 €.

Acceptation par 10 voix pour et 9 contre de l'ouverture de cette ligne de trésorerie

VII. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT EN TRAVERSE DU BOULEVARD DE LA FONT BARRINE

Présentation du projet d'aménagement en traverse du Boulevard de la Font Barrine (RD 982), projet. Le coût total de ces travaux est estimé à 204 825,00 € HT soit 244 970,70 € TTC.

Approbation du projet à l'unanimité du projet, du plan de financement et autorisation au Maire de demander l'aide financière correspondante au Conseil Général.

VIII. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS A LA PLAGE

Un projet de rénovation des équipements sportifs sis à la plage et plus précisément des bâtiments de l'Ecole de Voile et du local des MNS englobant des travaux de plomberie, de remise aux normes électriques et changements de

menuiseries représentent un coût total HT de 31 780 € soit 38 008,88 € TTC

Acceptation du projet par 16 voix pour et 3 abstentions et autorisation de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général au titre des équipements sportifs.

VIX.PRIMES FACADES

Attribution par 18 voix pour et 1 non participation au vote des primes façades suivantes :

Mme CORDUANT Andrée
Mme PRADEL Danielle,
Mme SOUSTRE Renée,
M MOGUEZ Pascal ,
M. ESCURAT Jean-Baptiste,

X. DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Acceptation à l'unanimité d'une demande d'aide sociale déposée le 15/09/2009 auprès du CCAS de Neuvic et autorisation de faire mandater la somme de 100 € à la personne concernée.

XI. REMBOURSEMENT DE DEGRADATIONS COMMISES SUR DES BIENS COMMUNS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à des dégradations commises sur des biens communaux, une estimation des réparations a été réalisée : celle-ci s'élève à 330 €. Les auteurs de ces détériorations ayant été identifiés, M. le Maire propose au Conseil Municipal de leur réclamer le remboursement de la remise en état.

Approuvé à l'unanimité.

XII. QUESTIONS DIVERSES

- M. le maire informe de la création d'un comité départemental de défense pour la sauvegarde de la Poste et l'organisation d'une votation citoyenne.

- M. VENNAT, M. MAURIANGE signalent des travaux à effectuer,

- M. STOHR demande pourquoi la statue dite de la Poule se trouve au musée de la Résistance et

- M. BOUSSEYROUX demande

- quel est le calendrier des travaux sur la route de Mauriac

- quelle est l'évolution du dossier relatif au renouvellement de la concession EDF sur la Triouzoune

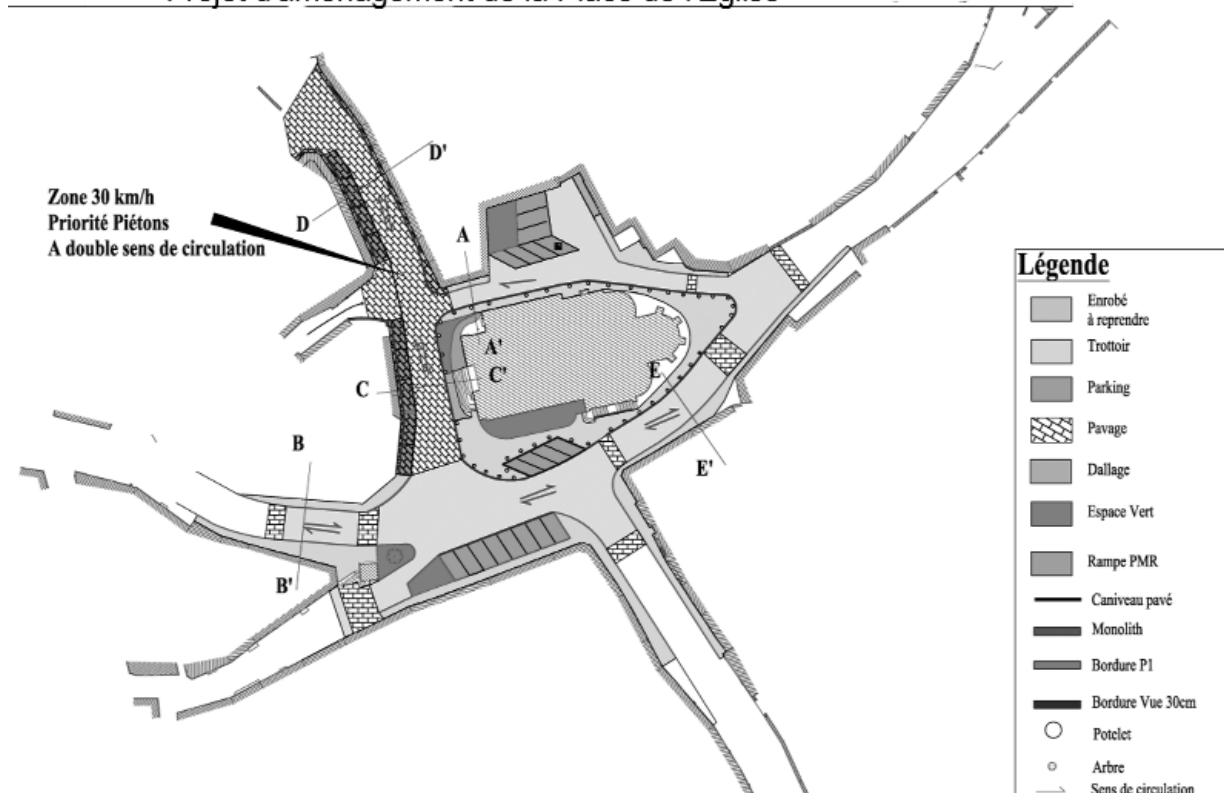
- quel a été le vote de M. le Maire lors du Conseil d'Administration du Lycée Agricole concernant le projet de restructuration.

M. le Maire répond à ces différentes questions.

// Les décisions du Conseil Municipal

Plan d'Aménagement du Bourg de NEUVIC (19)

Projet d'aménagement de la Place de l'Eglise



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2009

I. REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

M. le Maire remercie M. Antoine BOURGES technicien de la Chambre d'Agriculture de s'être déplacé pour présenter ce projet et annonce que cette réglementation est complémentaire au PLU et ne s'y substitue donc en rien.

M. BOURGES expose en quoi constitue cette réglementation.

Après présentation des premières esquisses des plans de la commune, M. BOURGES expose que la maîtrise de ce dossier revient au Conseil Général mais qu'une commission communale d'aménagement foncier va être créée. Cette commission communale devra être composée avant l'enquête publique, obligatoire pour la validation de cette réglementation.

II. ADHESION DE LA COMMUNE DE PALISSE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GORGES DE LA HAUTE DORDOGNE

M. le Maire fait part du souhait de la commune de Palisse d'intégrer la Communauté de Communes des GHD.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de Palisse à compter du 1er janvier 2010.

III. CREATION D'UN CINEMA NUMERIQUE

Le cinéma de Neuvic a été retenu par la Commission permanente de la Région pour participer à une étude-expérimentation sur l'installation de matériel de projection numérique dans les salles de cinéma.

M. le Maire informe l'assemblée de la possibilité d'obtenir des aides financières conjointes au titre du Programme Opérationnel Massif central FEDER (15 %) et de la convention Interrégionale de Massif (massif central) (15 %) pour lesquelles un dossier doit être déposé et instruit. Le Centre National de Cinématographie pourrait être également une source de financement et la part finale revenant la Commune ne

devrait pas dépasser 8 % du montant total du projet.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet présenté, décide sa réalisation et sollicite l'octroi des subventions « Massif central ».

IV. DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LEGTA HENRI QUEUILLE.

M. le Maire expose que M. Pierre BERTRANDY a décidé de se retirer du Conseil d'Administration du Lycée Agricole Henri Queuille et qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau délégué suppléant. M. le Maire n'étant plus représentant au Conseil d'Administration en tant que conseiller général, il est candidat en tant que délégué suppléant. Par 9 voix pour, 8 abstentions, 1 voix contre et 1 non participation au vote, le Conseil Municipal désigne Henri ROY délégué suppléant.

Les décisions du Conseil Municipal //

V. MODIFICATION TARIFAIRE POUR LA SAISON 2010 AU CAMPING DU LAC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité pour l'année 2010 la nouvelle grille tarifaire présentée.

VI. PASSATION DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir un nouveau contrat pour l'année 2010 et propose de retenir la proposition de la CNP.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

VII. DECISION MODIFICATIVE N° 1

Certains crédits ouverts à certains articles du budget communal 2009 étant insuffisants, présentation d'une 1ère demande de décision modificative.

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour, 6 abstentions et 2 voix contre cette décision modificative du budget communal 2009.

VIII. PRIMES FAÇADES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des primes façades suivantes :

- M. et Mme FOSSE Maurice,
- M. BOULEGUE Jean - Baptiste,
- Mme BOURGEADE Denise,
- M. et Mme FOURCHE
- M. et Mme LACAPE

X. MOTION: PROJETS DU GOUVERNEMENT RELATIFS A L'ORGANISATION TERRITORIALE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce par 11 voix pour, 1 contre et 7 non participations au vote, contre les projets de réforme de l'organisation territoriale, proposés par le gouvernement et demande une réforme ambitieuse de la décentralisation, favorable à une intercommunalité plus démocratique, plus cohérente et plus solidaire.

XI. MOTION: PROJET DE SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se déclare par 11 voix pour, 1 contre et 8 non participations au vote, contre le projet de suppression de la taxe professionnelle, tel qu'il est proposé par le gouvernement. Prés de 30 ans après les premières lois de décentralisation, le Conseil municipal demande que soit mise en œuvre une réforme globale des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer un service public efficace au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.

XII. INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2009

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le versement à Mme BASTIER, receveur municipal, d'une indemnité de conseil et de budget pour l'année 2009

XIII. DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de répondre favorablement à une demande d'aide sociale et de faire mandater la somme de 100 € directement à la Trésorerie de Neuvic pour paiement de dettes de chauffage.

XIV. QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire présente le procès verbal d'ouverture des plis relatifs au marché de l'aménagement de la place de l'Eglise signé par la totalité des membres de la commission d'appel d'offres.

La cour administrative d'appel de Bordeaux a rendu son jugement dans l'affaire GFA des Terres Noires : elle confirme le jugement du tribunal administratif de Limoges qui rejetait la requête du GFA et condamne ce dernier à verser 1300 € à la commune en remboursement des frais de procédure.

M. STOHR fait part de l'inquiétude de certains riverains de la rue des Ganottes, suite aux travaux d'aménagement de cette chaussée : problèmes d'écoulement d'eau. M. le Maire répond que cette inquiétude est légitime et que le nécessaire sera entrepris pour y remédier.

Tribune Libre

Espace réservé à l'expression des différentes composantes du Conseil Municipal

Pascal BOUSSEYROUX

Alors que s'achève la pose de trottoirs -d'ailleurs prévue par toutes les listes aux dernières élections-, d'autres travaux s'annoncent, avec démolition partielle ou totale.

La première transformation concerne l'aménagement de la place de l'Eglise, qui est nécessaire. Le projet choisi à la hussarde, à partir de chiffrages approximatifs, souffre de graves incohérences : on prétend améliorer les déplacements piétons et automobiles en réduisant la voirie ; on démolit le garage et l'ancien «chais» du café Madesclaire, mais... on conserve la maison, pour l'aménager en logements sociaux, dont la mise aux normes nécessitera d'autres travaux très onéreux. On maintient donc un goulet d'étranglement dans ce passage très fréquenté, qu'il aurait fallu au contraire ouvrir en détruisant aussi la maison. Cela aurait permis de faciliter la circulation et le stationnement, (utile aux familles lors d'obsèques), et de dégager une perspective pour l'église et les maisons du quartier.

En revanche, le choix de la démolition complète a été fait pour la rénovation de la maison de retraite, car le bâtiment construit en 1995 sera supprimé. Cet édifice récent aurait pu être conservé avec des réaménagements, pour faire des économies et diminuer le coût annoncé des travaux : 14 millions d'euros environ (presque 100 millions de francs), financés notamment par une hausse importante (+40%) du prix de journée de nos anciens.

Et de ce temps, le stade Calary continue à se dégrader. Les sportifs se consolent en admirant le futur local de la station «sports nature», annoncé, dans un flou total, pour le printemps 2011...

A toutes et à tous, spécialement aux personnes dans l'épreuve, que l'année nouvelle 2010 apporte santé et espoir.

Les élus de "RASSEMBLER NEUVIC" n'ont pas transmis de texte

*La Mairie de Neuvic
vous souhaite une
bonne et heureuse Année 2010*

